25

A. BRUN

LE PÈRE PUGET
ET SON DICTIONNAIRE PROVENÇAL

XVIIIe siècle

EXTRAIT DES ANNALES
DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
D'AIX
TOME XXXIII

LE PÈRE PUGET
ET SON DICTIONNAIRE PROVENÇAL

XVIIIe siècle

L'œuvre du Père Puget n'est pas ignorée des Bibliographies, mais n'a fait l'objet d'aucune étude, même superficielle, et les provençalisants se contentent de la mentionner sans y regarder de plus près. Elle a sa place dans ce courant qui porte les lettrés ou érudits du XVIIIe siècle vers la lexicographie locale, dont nous avons déjà marqué l'importance, à propos de l'abbé Féraud (*Mélanges* Hœpffner, 1949), de J.-Fr. Rey (*Annales Fac. Lettres Aix,* XXXII, 1958) et dans *Dictionnaires provençaux inédits* (à paraître in *Actes du Congrès d'études occitanes* de 1959). La présente notice est à joindre aux précédentes, qu'on se permet de rappeler pour la commodité du lecteur.

*
* *

Biographie. — Ce qu'on sait de Pierre Puget est précis, mais bref. Il est né à Aix en 1671, y est mort en 1747, âgé de 76 ans, — page 1 du *Dictionnaire.* Il appartenait à l'ordre des Minimes (1), frères mineurs de Saint François qui avaient une maison à Aix depuis le milieu du XVIe siècle, dans le quartier de Notre-Dame de la Seds, — et qui avaient déjà fourni un provençaliste, le Père Pellas, auteur d'un *Dictionnaire provençal et françois,* édité à Avignon, Offray, en 1723, un Aixois lui aussi (1667-1727). Tout se passe comme si ce couvent entretenait d'une génération à l'autre les vocations provençalisantes. Et il n'est pas téméraire sans doute d'appliquer au Père

(1) Sur l'emplacement exact de ce couvent, voir Jean Pourrière, *La Ville des Tours d'Aix-en-Provence,* 1958, *passim* et carte en date de 1762.

Puget cet éloge qu'Achard, dans son *Dictionnaire des hommes illustres,* décerne à son prédécesseur Pellas : « modeste, solitaire et fervent religieux, il travailla pour les lettres, pour la patrie et pour le ciel ».

Ce Dictionnaire, resté manuscrit, a sur la même page 1 deux titres superposés, le second sur papier rapporté et collé me paraît antérieur au premier. *Dictionnaire provençal et françois, dans lequel on trouvera les mots provençaux et quelques phrases et proverbes expliqués en françois, contenant la signification et la définition des mots, les termes de quelques arts libéraux et mécaniques, avec l'origine et l'étymologie du langage provençal composé.* L'autre titre, plus succinct met également en relief les deux éléments du contenu : significations et étymologies. Cette division dominera l'exposé qui va suivre. Ce manuscrit demeurera entre les mains des Minimes jusqu'à la Révolution, et plusieurs, nous le verrons, l'y consultèrent. Quand la Révolution dispersa les Religieux, il fut recueilli par Eméric-David, célébrité aixoise, (1755-1839), député des Bouches-du-Rhône, collaborateur de revues savantes, membre de l'Institut, maire d'Aix, qui en prit soin et le légua par testament à la Bibliothèque Méjanes où il est encore sous le numéro 1058. On lit sur la page de garde : *Reçu de Monsieur Eméric-David, fils, le* 15 *novembre* 1839, signé *Rouard,* qui était alors le conservateur. Il était tombé en bonnes mains et échappa ainsi à la tourmente et aux désordres qui suivirent.

Depuis qu'il est conservé dans un dépôt public, ce manuscrit ne semble pas avoir tenté les curiosités. Il n'en fut pas de même avant 1789. Félix Cary, (Marseille, 1699-1755), un des fondateurs de l'Académie marseillaise, aux activités variées et auteur lui-même d'un vocabulaire provençal avec étymologies qui a disparu, s'y était intéressé. Il était entré en pourparlers avec les Minimes qui souhaitaient l'impression de l'œuvre laissée par leur frère défunt, et accepta après retouches de l'éditer à ses frais. Mais les Minimes exigèrent que Cary ne figurât qu'en second rang, comme éditeur-réviseur, et que seul le nom du véritable auteur fût porté au titre. Cary s'y refusa et l'affaire n'alla pas plus loin. On peut le regretter. Le collaborateur d'Achard qui signe V.P. (art. Cary et Puget du *Dictionnaire des hommes illustres,* 1786-87) déclare qu'il était utilisé par les amateurs, que lui-même en a tiré profit, « accueilli avec cette politesse et cette facilité que les lettres et la vertu inspirent aux savants ». Nous aurons à voir quel bénéfice a rapporté ce contact avec Puget. Qui se cache sous ces ini-

tiales V.P. ? D'après Reboul, *Anonymes, Pseudonymes de la Provence* (Marseille, 1878), il se nommerait Vincent Pellas, nom prédestiné. Outre sa participation au *Dictionnaire provençal* de la collection Achard, il a rédigé les notices biographiques de quelques écrivains ou poètes de langue locale, Bellaud de la Bellaudière, Pierre Paul, puis Marseille Altovitis, dans le *Dictionnaire des hommes illustres*. Après avoir vainement battu beaucoup de buissons, c'est à lui qu'on doit quelques maigres renseignements sur le sort de cette œuvre que nous allons maintenant examiner.

*
* *

Description du manuscrit. — Ce manuscrit autour duquel les Minimes firent bonne garde, nous est parvenu en parfait état de conservation. Papier solide et solide reliure, il compte I-XIII et 1-849 pages. Le dictionnaire proprement dit s'arrête page 813 ; à partir de p. 814, des vocabulaires spéciaux en francais : *Remarques sur la fauconnerie et la vènerie, oiseaux de proie,* 814-42; *Termes d'imprimerie,* 842-44 ; *Noms de quelques filets de chasse,* 844-45 ; *Remarques sur les livres,* 845-46 ; *Pièces qui composent la presse des imprimeurs,* 846-47 ; *Remarques touchant les sangliers,* 848-49 ; et sur feuille double détachée, suite des *sangliers* ; *liste de quelques jeux dont on ne sait pas ordinairement les noms en provençal.* Cette feuille détachée, numérotée aussi, de 846 à 849, était sans doute destinée à remplacer celles du manuscrit. Il mesure 35 centimètres sur 22; chaque page contient en moyenne 40 à 45 lignes, et de 15 à 20 mots. L'écriture est nette, arrondie, régulière, un peu serrée, peu personnelle, toujours pareille à elle-même d'un bout à l'autre de ces huit cent cinquante pages. Rares sont les ratures ; à la fin de chaque lettre, quelques additions, cinq à six, tout au plus. Le travail préalable, ce que nous appellerions les brouillons, avaient dû être très minutieusement préparés et revus, pour que la mise au net ait été aussi impeccable. Mais nous ignorons combien d'années le Père a consacrées à la préparation et à l'exécution. Si on en juge par les yeux, ce dictionnaire s'offre comme l'œuvre patiente de toute une vie, témoignage d'un effort sans défaillance, sans négligence.

Voila pour l'état civil, et, si l'on peut dire, l'état matériel de ce Dictionnaire. Sur la méthode qu'il a pratiquée, sur le but poursuivi, les modèles ou inspirateurs qu'il s'est donnés, les idées générales qui

l'orientent, il s'explique dans une courte et substantielle préface d'une dizaine de pages qu'il importe de résumer.

*
* *

Les intentions de l'œuvre. — L'entreprise est justifiée par les services qu'elle rendra : pas d'ambition que nous dirions scientifique, pas d'affection filiale pour le parler maternel, simplement désir d'être utile. Le Père Pellas n'a pas eu d'autre intention, ni, après lui, Achard : un dictionnaire de cette nature est un secours pour les gens du pays malhabiles à manier le français et facilite les rapports entre Provençaux du cru et Français immigrés, et c'est pourquoi Pellas avait fait imprimer le sien.

Le provençal ici enregistré sera celui d'Aix, la capitale de la province, et ce serait un trop long travail que de colliger les variantes dialectales. Pellas avait choisi de même et Puget ne vise qu'à le rectifier et le compléter.

Est abordé aussi le problème de la graphie. Contrairement au français, déclare-t-il, le provençal se prononce comme il s'écrit. A nous de comprendre qu'il emploiera une orthographe très simple, excluant les lettres parasites, mais il n'expose pas en détail son système de transcription. Il reprochera seulement au Père Pellas, d'avoir mis à la lettre A, ce qui doit être à la lettre O, comme *oulivo,* et non *aoulivo* ; même remarque pour *oli* et non *holi,* huile [1]. Plus tard, un provençalisant aixois, F. Vidal, *Manuscrits provençaux de la Méjanes* (tirage à part de la *Revue Sextienne* (1885), le félicitera d'avoir fait disparaître le *r* final des infinitifs, le *o* des diphtongues, et d'avoir ainsi devancé le Félibrige, assertion juste en gros, mais qui appellerait des réserves. Après lui, et avant le Félibrige, vers 1800, c'est l'abbé Féraud qui sera en matière de graphie un réformateur décidé et systématique; mais le public n'en a rien su.

Pour Puget, le point principal sera l'étymologie. Il nous dit lui-même de quels instruments il s'est servi : le dictionnaire de Furetière (1690), celui de Trévoux (1720) dont la réputation a survécu, et aussi le *Jardin des Racines grecques,* de Lancelot, le Du Cange, Nicot,

(1) Mais lui-même écrit *huilhau,* ce qui est *uiau,* éclair, en graphie mistralienne.

Trésor de la langue françoise (1606), qu'il cite au cours de l'ouvrage, le Père Mérindol, oratorien d'origine aixoise (mort en 1669), professeur et hélléniste, qui avait joint une liste de mots provençaux venus du grec à la suite d'un Traité d'accentuation, *Dilucida et compendiosa græcorum accentuum praxis* (Aquis Sextiis, 1651) et divers autres, parmi lesquels Pierre Borel, *Trésor des Recherches et antiquités gauloises et françoises,* (Paris 1655) un méridional encore, mais du Languedoc, qui avait dépouillé de nombreux textes du Moyen-Age, français ou occitans. A tous ceux-là ajoutons le Père Thomassin à qui nous attribuons plus loin une place de choix. On constate déjà que le Minime disposait d'une bibliothèque très convenablement outillée et qu'il a su recourir aux autorités réputées de son temps.

Mais au cœur de cette préface, on lit un exposé copieux et détaillé sur l'origine et la formation du provençal. Ici, le lecteur d'aujourd'hui, — lequel, même s'il n'est pas un spécialiste de la philologie romane, admet comme vérité acquise que le provençal vient du latin, ou mieux, est du latin prolongé —, se trouve déconcerté par une thèse qu'il n'attendait pas.

Le provençal, y apprend-on, tire son origine du celte, mais il faut savoir que l'Europe a été d'abord recouverte par un nappe d'hébreu, que toutes les langues qu'on y parle viennent de la postérité de Gomer, fils aîné de Japhet. Au celte qui découle de l'hébreu s'est ajouté le grec qui en découle aussi, et qui de Marseille s'est répandu dans toute la Gaule ; après le grec les Romains avec leur latin, les Francs avec leur germanique. Ces diverses langues sont conçues à la fois comme unités distinctes, et comme sous-produits ou avatars de l'hébreu. Postérieurement avec les Croisades sont intervenus les mots orientaux, et comme la Provence a eu des princes souverains, originaires d'Aragon, de Catalogne ou de France, la langue provençale a adopté « quelques dictions de ces peuples ». La rédaction de ces paragraphes prête parfois à l'équivoque, et entre l'hébreu, matériel de base, et les apports ultérieurs, on se perd, il se perd un peu. On y voit plus clair avec sa conclusion : « Le provençal est un *ramas* de langues étrangères, français, italien, espagnol et autres ». En somme sa vision serait celle-ci : un substrat hébreu, et par là dessus un *magma* d'éléments hétéroclites venus eux aussi mais par voie indirecte de l'hébreu. C'est grossièrement reprise la théorie du Père Thomassin.

Il faut en venir à ceci : c'est le Père Thomassin qui explique ce

qu'il y a d'inattendu pour nous dans cette préface du Père Puget. Louis de Thomassin, un Aixois encore, né en 1619 d'une famille qui compte plusieurs membres illustres, prêtre de l'Oratoire, professeur, a été un polygraphe abondant. Auteur de multiples traités sur le dogme, la discipline et la morale de l'Eglise, ce théologien « s'était appliqué à l'hébreu pendant 50 années » nous dit Achard, et c'est l'hébraïsant qui nous intéresse. Il a écrit : *Méthode d'étudier et d'enseigner chrestiennement et utilement la grammaire ou les langues par rapport à l'écriture sainte, en les réduisant toutes à l'hébreu,* Paris, 1690, 1035 pages, avec un tome II qui contient deux glossaires, l'un grec, l'autre latin, l'un et l'autre réduits à l'hébreu. Après sa mort, l'imprimerie royale édita de lui en 1697, un bel in-folio de 1050 pages, en latin : *Glossarium universale hebraicum quo ad hebraicæ linguæ fontes, linguæ et dialecti pœne omnes revocantur.* Il convient de reproduire ces titres intégralement. Ils servent comme de *prospectus.* Sous forme condensée, ils expriment la thèse qui sous-tend l'ouvrage : la langue hébraïque est la langue originelle, d'où toutes les autres découlent ou émanent [1]. Le rôle de l'étymologiste sera donc de *réduire,* disons : de *ramener* tous les vocables à l'hébreu. Et c'est ainsi qu'opère Thomassin. Voici deux échantillons : *canis,* chien, κυον, de Kaleb, caph, la med, lot, canis ; les deux liquides N.L, s'échangent souvent ; le nom de l'empereur Galba venait de Kaleb. — *Creo,* creare, créer, produire comme la nature produit les choses, de *ceres,* gimel, re, fen, produire, mettre dehors. — Tout nous heurte dans ce libellé presque bouffon. Nous allons en trouver de pareils chez le Père Puget. Ce pan-sémitisme linguistique, je m'excuse de cette formule, séduisait les âmes pieuses parce que la primauté conférée à la langue du peuple élu, à la langue des Saintes Ecritures, était une manière d'honorer Dieu, d'enseigner *chrestiennement la grammaire.* Il ne serait pas vain d'étudier l'origine et le développement de cette tendance à tout expliquer par l'hébreu ; elle devait être bien accueillie dans les couvents et adoptée par les laïques bien pensants. Elle est plus ancienne que le Père Thomassin et elle lui a survécu.

Quant aux aptitudes polyglottes que de tels travaux supposaient, on les admettait comme normales, car on avait d'autres exemples.

(1) Voir l'en-tête du Chap. IV : « Toutes les autres langues sont des dialectes de l'hébraïque ».

Ainsi J. A. Comenius, *Janua linguarum reserata,* Amsterdam ,1662 ; *Syllabus seu lexicum græco-latino gallicum, in quo facile juxta brevique methodo vocabula quæcumque latina in usum venire solent,* par un père de la Société de Jésus, 1688 ; Francisci Masclef, presbyteri canonici ambianensis *grammatica hebraïca, accesserunt in hac secunda editione tres grammaticæ chaldaica, syriaca et samaritana,* 1731. Ces livres et d'autres de même acabit, comme l'*Harmonie étymologique des langues,* de E. Guichard Paris, 1606, je les ai eus en mains, provenant des couvents aixois, et j'ai pu lire à la Bibliothèque municipale de Marseille l'exemplaire de Thomassin qu'avait sous les yeux le Père Puget, comme en fait foi l'*ex-libris: bibliotheca P.P. Minimorum Aquensium.* A les feuilleter, on reconstitue le climat linguistique dans lequel s'est élaboré le Dictionnaire qui nous occupe.

*
* *

Etymologies. — Dans le titre a été nettement marqué le double objectif : signification et définition d'une part, origine et étymologie de l'autre. On aura presque tout dit quand on aura examiné ces deux points.

Pour l'étymologie, quand on a pris contact avec le Père Thomassin on cesse d'être surpris devant le disciple et imitateur. Quelques exemples sans commentaire rendent compte de la méthode :

— *a,* expression de la voix d'une personne qui se plaint, venant de la particule hébraïque *aha, acha,* qui signifie en latin *heu* ; — même origine hébraïque pour *houï,* autre cri de douleur ;

— *bachoquo,* bosse, de *basaq* ; qui, en hébreu, signifie intumescere ;

— *chabi* uno fillo, de l'hébreu *chibbar,* conjungere, joindre ;

— *enequeli,* estre enequeli, estre dans l'inanition, dans l'épuisement ; ce mot vient de *nihil, nihilum* et de *in...* ; on forme ainsi inniKilum ; il peut aussi dériver de *in,* qui en hébreu signifie non, nihil, et de l'hébreu *chaïl* qui signifie force ; *en chail* comme sine viribus, sans force ;

— *eou,* lui, pronom personel, ce mot pourrait bien dériver et s'estre formé de l'espagnol *el,* lui, de *el* on a dit *eou* ; ou de l'hébreu *hou,* en changeant *h* en *e,* parce que les pronoms *ille* et *iste* qui sont souvent mis l'un pour l'autre répondent à ce mot hébreu *huré* ;

— *messo* « le mot vient de l'hébreu missach, qui signifie oblatum » signale que Baronius le tire du latin *missa*;

— *mourre,* ce mot peut venir du latin *movere,* remuer les lèvres, la bouche, ainsi dérivé à cause du mouvement de la bouche et des lèvres ; mais le Père Thomassin donne l'étymologie suivante : on a dit *morrenare* dans les actes anciens de l'Italie (chez du Cange) pour monstrare, videre, et de *march,* hébreu, visio, aspectus, ou bien musus, museau; au lieu de musus, on a dit aussi murus, *s* et *r* se changeant facilement l'un par l'autre, et de là on a fait *mourre,* visage ;

— *macaron,* est un mot italien qui dérive de l'hébreu ascar, beatus, et avec l'affixe *m,* meascar, macar, μακαρια, dans Hesychius;

— *menassa,* vient du latin minax, ou du grec μανιζειν (Lancelot) ou de l'hébreu manah, prohibere;

— *nouga,* nougat vient du grec ou de l'hébreu, selon Thomassin;

— *nouvé,* ce mot vient selon Nicod de Emanuel, qui est en hébreu immanuel, composé de *im* avec, nu nous, *el* dieu, nobiscum deus, dieu avec nous. Borel le dérive de *novel* par contraction de novel, signifiant nouveau, d'autres le dérivent de *natale.*

Comme on voit le grec est parfois associé à l'hébreu, mais aussi le remplace : ainsi *capoulié* venu de κεφαλη, en changeant l'*e* en *a,* l'*a* en *o* et en prononçant *ph* en *p,* d'où καπολη; — *bouerdo,* immondices, *baliures,* de βορβυρος, boue; — *capiloutado,* ragoût, du grec καπαλινω; — charavarin, de καρηβαρια; clar (glas) de κλαω; emé, avec, de αμα.

On a recours encore à d'autres langues orientales, ainsi *caqué,* babil, viendrait du syriaque; *mama* de l'hébreu ou du syriaque; même un mot comme *rei,* roi, provoque outre le latin *rex,* l'intervention du syriaque, du punique et du chaldéen. Pour ces appels aux langues inconnues du commun et sans doute de lui-même, Puget, on l'a montré plus haut, a des devanciers. Et pour lui comme pour eux, l'étymologie ne consiste pas à fixer des filiations sûres, à déterminer l'historique des mots, mais à proposer des termes de provenance variée, plus ou moins voisins de sens et de son, propositions multiples qu'on offre à votre choix. Ainsi pour *fié,* fief, on nous donne à choisir entre le latin, le suédois, le hongrois, — pour *fifre,* le grec, le bas-latin, l'italien, l'allemand, l'hébreu, — *gibous,* bossu, est tributaire du latin, du grec, de l'hébreu [1]. Des rapprochements

(1) Encore, *raia,* couler, on nous donne à choisir entre le germanique, le latin et le grec.

hasardeux, une phonétique de complaisance, une obsession de l'hébreu, mais rien de solide. Et noyé par cet afflux de vocables anciens ou modernes, lointains ou prochains, il semble que lui ait échappé l'unité originelle des idiomes néo-latins. Voici *mouillé,* épouse; il sait qu'il y a un vieux mot français correspondant, cite en désordre l'italien *moglie,* le latin *mulier,* l'espagnol *mujer,* mais sa rédaction est si gauche qu'on peut croire le provençal issu de l'italien. Dérivation, emprunt, parenté, ce sont notions qu'il n'essaye pas de distinguer, et rarement a-t-on une formule nette et juste, comme celle-ci : « *hablur,* adj. hableur, vient de l'espagnol *hablar* qui signifie parler, discourir et il est pris au latin *fabulari,* parce que les espagnols changent beaucoup de mots latins qui commencent l'*f* en *h* ». Pour les dérivations les mieux établies, il va chercher bien loin ce qui est tout simple. Ainsi *peca,* péché. « Le mot, dit-il, vient selon quelques-uns de l'hébreu pedchaim ou de peschah, qui signifient la même chose. Selon d'autres, il vient de *pecu,* c'est-à-dire *pecudis visu agere,* c'est-à dire se détourner du but à la manière des bestiaux ». Il est tout heureux quand il peut étaler une érudition livresque, étaler, oui, mais sans décider. En voici pour finir un bel exemple : « *Pantouflo...* ce mot selon plusieurs auteurs vient du grec παντοφελλος, pantofellos, composé de παντος, tout, et φελλος, suber, liège, tout de liège, parce qu'ordinairement les pantoufles ont des semelles de liège; ou bien, selon Lancelot, de πατειν φελλον, patein fellon, fouler aux pieds le liège; Turnèbe dit qu'il vient de pedum infula, ornement des pieds; Ménage le prend de l'allemand pantuflen, signifiant la même chose, mais Volphgangus Hugarius dit que les Allemands la nomment pantoffel, et il croit que le nom aussi bien que la chose ont été apportées (*sic*) de dehors en Allemagne. Les Italiens pantofola et pantufola, les Espagnols pantuflo ».

*
* *

Traductions et définitions. — Il reprend avantage avec la traduction et la définition. Son procédé le plus usuel est de joindre au mot français un équivalent latin, — fort bien choisi, en général, et, s'il y a lieu, de préciser par une périphrase.

Exemples: *capeiroun,* tegumen capitis, chaperon; — *capo,* chape, vestis pluvialis, ornement d'église que porte l'officiant, les chantres, qu'on nomme aussi pluvial; — *caqué,* caquet, loquacitas, garulitas, babil, paroles inutiles qui n'ont point d'effet ou volabilité de langue, etc ; — *clar* per leis mouers, clas (lire glas), funebris campanarum sonus ; — *descudela* débagouler, deblaterare, dire indiscrètement ce qu'on fait ; — *fanous,* richement couvert, paré, indutus pretiosis vestibus... ; — *pereu,* iou pereu, moi aussi, mecum, ensemble ; — *Zouba,* battre, étriller quelqu'un, le frapper, verberare aliquem, pugnis caedere.

Explications plus détaillées, *bono,* terme dont on se sert en parlant aux enfants, qui signifie toutes les petites friandises qu'on leur donne à manger pour les amuser ou les apaiser ; — *bouquo,* bouche, os, ouverture qui est au visage de l'homme, qui sert à boire et à manger, à respirer, à parler, à chanter et à rire; — *faudo,* faude, on l'a dit autrefois, qui signifie giron, gremium, espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux ; il se dit particulièrement des femmes quand elles sont assises et du creux du tablier ou de la robe ; suit une étude sur les divers sens du mot selon les idiomes ; on aboutit alors à une description : — *Jaqueto,* robe de petits garçons qu'ils portent jusqu'à ce qu'on leur donne le haut-de-chausse ; c'est aussi un habit de païsan, fait de petites casaques sans manches ; — ou à des idiotismes : *dire sa rastelado,* dire son avis sans en être requis, qui scit de re ingenue efferre; — *faire san miqueou,* terme d'enfant, faire l'école buissonnière ou faire une escapade ; on le dit parce qu'en Provence on change de maison à la Saint-Michel.

Quand le mot a plusieurs sens ou emplois, ils sont soigneusement séparés : *demarga,* 1) *l'a demarga...,* se dépiter, brusquement, avoir un mouvement de courroux brusque et vif, *l'a demarga en parlan;* 2) s'enfuir, s'en aller vivement et fort loin, *l'a demargado,* il s'est enfui vite; c'est comme on dit en français jeter le manche après la coignée, — *cascaveou,* grelot, crotalum, petite boule de métal, creuse et trouée, où l'on met une petite bale (*sic*), afin de faire du bruit...; on applique ce mot par figure à une personne qui a peu de tête, qui est légère dans ses paroles et dans ses actions, qui parle beaucoup et sans réflexion ; à un petit enfant on dit : *sies un cascavelet,* mobilis, levis ; *metre de cascaveous en testo à quauquum,* mettre quelqu'un en

cervelle (1), pour dire on l'a mis en peine, en inquiétude, alieni sollicitudinem afferre.

Autre manière d'élargir les notices : on y adjoint les expressions composées ou les emplois techniques : à *aigo,* il donne aigo de la reine d'Hongrie, aigo nafro, aigo saumastre, aigo de merlusso, etc. ; à *bouquo,* bouquo de l'estouma, bouquo de fuec, bouquo dou four ; *capeou,* capeou de galino, capeou de rosos, terme de bouticari ; *herbo,* herbo de santo barbo, deis barrugos, — herbo hatudo, — deis nicros, etc. [il y en a 28] ; *pouncho* pouncho d'un couteou, d'un clouchié, d'un marteou, dou jour. Pour les emplois techniques, il les annonce souvent en provençal, à l'exemple du Père Pellas : ainsi, *capeou,* terme de quauqueis religions, réprimande sévère ou saccade, mais ce dernier est comique ; — *bouchoun,* terme de jugaire de bocho, cochonnet, ou cornichon, globulus, petite boule qu'on joue la première qui fait le but ; ce mot est un diminutif de *bocho ;* — *buscaino,* masso buscaino, mo injuriou, race de basque ; *capeiroun,* terme de capouchin, morceau de drap que les moines capucins portent... pannus ante retroque vesti adjectus ; — *engana,* mo de bailo, signifie tromper ; les nourrices qui sont enceintes et qui *alaittent* des enfants, ne peuvent leur donner que du mauvais lait ; — *lanternier,* mo de mespres, lentus molestus, homme badin ; on le dit aussi d'un vétilleux ; — *machouaro,* terme de fusillié ; les deux pièces de fer du chien qui tient la pierre des armes à feu ; — *ravan,* terme de courdie, pignon, stupa cannabina, c'est tout ce qui sort du cœur, du chanvre lorsqu'on l'habille ; c'est proprement l'étoupe. Pour le vocabulaire des métiers, des travaux agricoles, de la botanique et des produits alimentaires, on a ici des précisions qu'il importerait de relever pour l'histoire des mœurs et usages locaux.

Et voici, à titre de révision une notice caractéristique de sa manière : *patin,* patin, cothurnus, calceus, espèce de mauvais soulier qu'on traîne dans une chambre. Lancelot après Borel dérive ce mot du grec πατειν, patein, calcare, fouler aux pieds, d'où on dérive aussi pate qui signifie un grand pied ; *beisa patin,* baiser le babouin, submissius se genere erga aliquem, ou ad iniquas conditiones cogi, être obligé à faire quelque soumission. — Puis aussitôt après : *pato* per faire de papié, chiffon ; *pato* per freta lei mobles d'un houstan, *pato,*

(1) Mettre, tenir en cervelle, locution désuète : ce dédit m'embarrasse et me tient en cervelle (Regnard).

terme de massoun, *pato* de guerindoun, *pato* terme d'escrivan, ponce, *pato* d'uno caloto de fillo, *pato* de rayo d'uno rodo, *pato* d'un animau, *pato* deis ausseous de fauconnerie. Quelques réserves qu'on puisse faire, on est en présence d'une œuvre minutieusement élaborée.

Elle se distingue encore par quelques particularités subsidiaires des autres dictionnaires qu'on a pu consulter pour le même temps.

*
* *

Remarques accessoires. — Puget ne fusionne pas, sous une même rubrique, comme d'autres font, des mots homonymes, ainsi *la* article et *la,* lait ; — *mai,* mois de mai, *mai,* rameau de verdure, *mai,* per juga, mail, *mai,* mais. — Il est rare qu'il enregistre les variantes dialectales. Pourtant à *s'avalanca,* s'affaisser, il note qu'en certains endroits on dit avalanches pour avalanges ; *faudo,* faudart en Savoie, foudeau, en Provence, Dauphiné, Languedoc ; *fio* pour *fuec* dans le Comtat Venaissin ; *quiet,* mot qui ne se dit qu'à Arles. Il exclut en principe les noms propres. Toutefois, il admet ceux qui intéressent la géographie provençale : Aliscans, Huveaune, Lubéron, Hyères, Sanary, et pour Forcalquier, Marseille, Pertuis, il donne l'étymologie. Pour Marseille, il en offre deux, alléguant Eustathe, Thucydide et le Père Quesnay. Pour Pertuis, voici : pertusum ou pertusium, ville de Provence près la Durance, pertusus ou portusus, quasi portus tutus, le port assuré de la Durance, dit Pitton, dans les *Annales de l'Eglise d'Aix...* Il se garde pareillement des mots savants, mais en laisse passer quelques-uns, bachelier, datif, décurion, pindarisar, pindarisaire ; on ne s'attend pas à rencontrer *pro rata ; quibus,* à la rigueur, à cause du tour populaire avoir du *quibus.*

C'est le problème des mots de provenance française qui reste le plus délicat : comment faire le triage de ceux qui sont décidément incorporés au provençal, et de ceux qui n'y sont employés qu'occasionnellement ou par abus ? Marquons à part que Puget en a accepté quelques-uns de l'ancien français, qui avaient peut-être survécu en passant en provençal, ainsi *bacon,* ou *guilla,* guiller, tromper (et on cite le proverbe : tau cres guilla Guillot, que Guillo lou guille), ou *faire gili,* s'enfuir. Dans l'ensemble il est beaucoup plus réservé que ses successeurs, étudiés par nous, Achard ou J. Fr. Rey, à la fin du siècle. Certes, à la page 226, par exemple, je relève counsentomen,

counsequanço, counsidérable, counsidéracien, counsigna, counsoulacien, mais c'est exceptionnel. Ainsi les composés avec *countro,* qui sont accumulés par J. Fr. Rey, ici, sont réduits à 7, et c'est dans les séries à préfixe qu'on en rencontre le plus; ainsi encore, imbiba, immancablé, immoudeste, immourtel, impitouyable, l'entrainement semble inévitable; mais la proportion ordinaire est celle-ci : fatalita, faussé (fausset, terme de musique), félicita, fidélita, ferulo, filagramo (filigrame) fourclusion, formalisto, huit mots sur vingt pages. Puget a su résister, et n'a pas voulu, comme d'autres, imputer au provençal de fausses richesses.

Dans le corps de ces notices, après traduction en français, en latin, et, s'il y a lieu, étymologie, on a parfois des locutions ou des emplois figurés. Mais peu de proverbes : on tourne des pages sans en rencontrer. En voici pourtant quelques-uns : Beati qu ten, durbec qu espéro; — dono que noun manjo, lou beoure la sousten; — qu demoure eme leis galinos, apren à grata; — pescaire de ligno, cassaire de cardelino, es cop d'azard quan devino, ou es ben tard quand dino; — San Valantin primovero, tau tem fach, tau tem espero; — si leis prestos venien à ben, leis homes prestarian seis fremos[1]; — Parfois il cherche le proverbe français correspondant, ou traduit en latin. Ainsi à *capelan,* per un capelan leissoun pas de canta la messo, pour un moine l'abbeie ne faut pas, uno monacho deficiente non deficit abbatia, ou, si unus desit, coeteri convivae genio indulgere non desinunt. C'est un jeu pour lui de latiniser.

Moins encore de citations que de proverbes. Dans la seconde partie, surtout avec la lettre P, il donne de courts passages de *Lou crebo couer de Paulet sur la mouert de soun ay,* de Louis Brianson (1598-1670), plusieurs fois réimprimé, petit poème burlesque qui a eu la faveur des Aixois et dont l'auteur était justement enterré aux Minimes. Il cite encore le début du fameux Noël : *Nautres sian tres boumians...* et à l'article *suffisent,* cet extrait d'un autre : *Cercan l'acoujado qu'es en Betelen — Quanqu'un nous a di qu'ero per eici.* — La littérature et la poésie sont ici réduites à la portion congrue.

En revanche on glanerait çà et là, des données diverses concernant la vie locale. En voici quelques-unes : à l'article *brandado,* on a le sens

(1) Ces proverbes sont dans le *Trésor* de Mistral, quelques uns avec des variantes.

de : acte de secouer un arbre, la tête, mais on semble ignorer le plat de ce nom qu'Achard, à la fin du siècle, enregistra ; — à *boufareu, angi boufareu,* il dit simplement : allusion à ces têtes que les peintres dépeignent avec des joues gonflées d'un vent qui sort de leur bouche ; — *batus,* pénitens ainsi appellés en quelques endroits à cause de la dévotion de se donner rudement la discipline ; — *girardo,* gateau huilé, mot qu'on dit à Arles et qu'ailleurs on appelle poumpo d'oli ; le mot *girardo* pourrait bien dériver du mot latin gyratus, de gyrus, rond ; on notera que J. Fr. Rey, un demi-siècle après le signale comme provenant du nom d'un patissier (cf. notre étude plus haut citée, *Ann. Fac. Lettres,* 1958, T. XXXII) ; — *mérinjano,* mélongène, ou moyenne, melongena, plante qui fait un fruit qu'on appelle aussi merinjano ; il ignore, semble-t-il, le français aubergine ; Pellas aussi ; mais en 1787, Achard l'enregistre ; — *poutingoun* [qui désigne les rebouteux] « ce mot vient du surnom d'une famille du Comtat qui ont tous la qualité d'accomoder les membres disloqués » ; — enfin, transcrivons, à titre de curiosité, ce qu'il met à l'article *troubadour* « nom que l'on donnait autrefois aux anciens poètes provençaux à cause des inventions qu'ils trouvaient ; ce sont eux qui on (*sic*) trouvé l'art de rimer dans la poésie que Pétrarque apprit et apporta en Italie ; on les appelle aussi troubadours, à raison qu'ils chantaient de leur poésie sur un instrument nommé trombe ou trompe ».

Quelques réserves qu'on puisse faire sur sa méthode et sa science étymologique, le Père Puget a foncièrement le goût des mots. Preuve, son article *ramagi* qui intéresse le français plus que le provençal : *ramagi,* ramage, avinus cantus ; chaque oiseau a son ramage particulier ; on dit que la colombe roucoule, le pigeon caracoule, la perdrix cacabe, le corbeau corraille ou croasse, on dit du rossignol gringoter, du pinçon fringotter, de l'hirondelle gazouiller, des grues craquer et trompeter, des merles sifler, des *peroquiers* et des pies causer, des cailles carcailler, des tourterelles gémir, de l'allouette tirelirer, du geai cageoler. Ces verbes, inconnus pour la plupart du français usuel, ne sont pas, comme on pourrait croire, des inventions de l'auteur, qui n'a rien d'un mystificateur. Sans pousser bien loin la recherche, on les trouve dans les dictionnaires courants, Littré ou Mistral (1).

(1) Cacaber, corrailler, gringoter sont dans Littré ; tirelirer, dans Mistral ; cageoler, craquer dans Huguet ; fringoter dans Godefroy. Les exemples fournis sont en général du XVIe siècle.

Quand on a lu la notice *ramagi,* on s'étonne moins de voir ce Père Minime détailler aux dernières pages de son manuscrit le vocabulaire spécial de la fauconnerie, de la vénerie, longues listes avec explications pertinentes de 26 pages, puis les noms des filets de chasse, puis la terminologie relative au sanglier; voici un extrait : « Les os de derrière les jambes, proche les pieds sont appellés *gardes;* les lieux où il repose se nomment bauges, ou le lit, ou le fort; son grouin le boutoir; sa poitrine le bourbelier; sa graisse, sain... Quand il va aux gagnages, on dit qu'il va faire ses mangeures; on dit vermeiller quand il cherche des vers de terre avec son boutoir et ces lieux où il a fouillé s'appellent le boutis, etc. On peut négliger son relevé très sommaire des termes d'imprimerie, mais on lira utilement les jeux, surtout jeux d'enfants; la plupart me semblent être sortis de l'usage. Ces appendices attirent l'attention parce qu'ils n'ont que faire ici. On est moins surpris quand on s'aperçoit qu'ils ont été empruntés, — avec quelques ajouts — au Père Pellas, qui les avait accrochés à quelques mots au cours de son dictionnaire. Ces deux Pères avaient des curiosités secondaires identiques, et il est piquant de rencontrer des moines férus de terminologie cynégétique. C'était le temps où la chasse et le gibier avaient une place importante dans la vie française.

*
* *

Puget entre Pellas et Achard. — Reste à situer ce dictionnaire inédit par rapport à celui de Pellas qui a précédé, et à celui d'Achard qui a suivi, lesquels ont eu, tous deux, le bénéfice de l'impression.

Il n'est pas question de faire une confrontation suivie d'un bout à l'autre : j'en ai huit, limitées, et prises au hasard, mots de *Baf* à *Bal,* de *Bu* à *Bur,* mots en *CAP,* mots en *CAS,* début de *FA,* de *GA* à *GAI,* début de *LA,* de *MI* à *MIE.* Pour chacune de ces séries, on compte environ 30 mots chez Puget, à peu de différence près, ce sont les mêmes que chez Pellas, à peine en a-t-il ajouté deux ou trois, la plupart de provenance française, *bagagi, buboun, caprici, gabello, gaillardiso, laborious,* de sorte qu'en faisant ces pointages, on a l'impression qu'il s'est borné à suivre la liste constituée par son devancier. Rares sont les mots ajoutés qui sont du provençal authentique, *bu-*

daillo, casau, caspi, lagremué : négligeables donc les différences quantitatives.

Si Pellas ajoute à un mot les composés désignant les espèces ou les genres, Puget transcrit. Exemples : Pellas, à *lachugo,* distingue, *lachugo longo, redouno, fero,* de même Puget; — à *mié,* demi, Pellas donne mié camin, miech ouro, mié jour, mié soulié, etc., Puget fait de même; — à *moucheto,* Pellas, moucheto d'un fuec, moucheto terme de fustié, terme de massoun, etc., de même encore Puget; — à *pople,* Puget énumère pople gouverna per Diou soulé, théocratie, per un rei, monarchie, per un pichot noumbre, oligarchie, etc., c'est un emprunt à Pellas. A propos de *pié,* pied, pé blan, terme de maréchal, pé de devan, terme de manège, pé d'estay, piédestal, teni pé, marcha à quatre pes, à pié couqué (à cloche pied), à pé ferme, à plan pé, etc..., il y en a encore une dizaine à la fois chez Pellas et chez Puget. N'en concluons pas que l'un est simple transcription de l'autre. La matière lexicable, si l'on peut dire, est commune, mais elle est par chacun traitée différemment. Pellas se contente le plus souvent d'accoler le mot français au mot provençal; Puget donne plusieurs mots français, l'équivalent latin, s'attache, même s'attarde à l'étymologie, explique, décrit, comme nous l'avons montré, — de sorte que l'aspect des deux ouvrages, quand on lit quelques pages, donne bien l'impression que l'un n'est pas le doublet de l'autre.

Faut-il encore en donner une preuve ? Voici *poueto,* Pellas met « poète; quand on parle d'une femme on dit poétesse ». Puget est plus abondant : un poète, pron. pouète, poeta, celui qui fait des ouvrages en vers; poétesse, c'est une femme, il vient du grec ποιητης, poétès, poeta, fictor, dérivant du verbe poiein, facere, fingere, faire, composer, peindre, c'est le métier d'un poète de faire des fictions. Notons qu'aucun des deux n'insère *pouesio.* — Je prends une suite, macaron, macassé, machino, machinoir, macho feri, macho-mourre, machoiro, machouosto, madaleno, mademoisello; en face de chacun, un mot français, rarement plus chez Pellas. Puget pour macaron, dérive du grec et de l'hébreu; pour *macassé,* juif, notice étymologique de six lignes; pour *machino,* étymologie et énumération de quelques machines; *machinoir,* outil décrit : *machoferi,* explication ; *macho-mourre,* étymologie et explication; *machouaro,* terme de fusilier, description... Il y a chez lui un souci d'instruire et de renseigner qui est étranger à Pellas, et c'est en quoi il est original.

Faisons maintenant les mêmes sondages comparatifs avec le dictionnaire d'Achard : désignons-le, suivant l'usage, sous ce nom, bien qu'Achard soit surtout l'animateur de l'entreprise en 6 volumes sur la Provence historique, géographique, lexicale (1785-1787), et que les deux volumes, français-provençal et provençal-français soient l'œuvre du collaborateur V. P., Vincent Pellas. Or, il déclare avoir utilisé les travaux antérieurs, non seulement de Pellas et de Puget, mais encore ceux de M. de Montvallon, notabilité du temps, de Germain poète, ces deux derniers disparus depuis sans laisser de trace. Peut-on évaluer sa dette à l'égard de Puget ? Malaisément, d'abord parce qu'il faudrait aussi évaluer ce qu'il doit aux autres, surtout parce qu'à la confrontation les différences l'emportent sur les similitudes. Ainsi, Achard prend pour base le parler de Marseille, non celui d'Aix; puis il a sa graphie propre, par exemple il rétablit l'*r* final des infinitifs en *ar*, gachar, gagnar. Dans les parties du lexique où nous avons déjà fait des pointages, Achard ajoute des termes assez nombreux : ainsi à *Baf-Bal*, il ajoute bafouar, baganaudo, bagasso, bagassar, bagnou (le bagne); dans la série *CAS*, cascailho, cascarillo, caserno, casilhous (terme de vitrier), caso, cassetin, castos, casuel; série *LA*, labarar, laberintho, labori, lagagnolo, lagnou, — à *MI*, minceta, minet (chat) minourita. Ses listes sont plus ouvertes à ce qui vient du français. indice peut-être que le provençal en fin de siècle, était plus contaminé qu'au milieu, ou négligence dans la ségrégation; ceux qui suivront, J. Fr. Rey ou l'abbé Féraud seront encore plus libéraux. Mais il est un domaine où nos deux lexicographes opèrent sur des bases bien distinctes. Et il est assez piquant de voir le disciple V. P. déclarer qu'il a emprunté à Puget des étymologies, alors qu'il envoie par dessus bord, sans en souffler mot, l'hébraïsme, le chaldaïsme et autres orientalismes du bon Père. C'est que le vent a tourné depuis le début du siècle. Ceux qui croient à l'existence d'une langue primitive, ne se réclament plus du Père Thomassin, et sont les adeptes du celtisme. On a eu Pezron, *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes* (1703), puis J. B. Bullet, *Mémoire sur la langue des Celtes* (1754-1770), et tout récemment Court de Gébelin, avec le *Monde primitif*, dont le Tome V (1778) est un dictionnaire étymologique de la langue française. On y enseigne qu'à l'origine l'Europe a été couverte d'une nappe linguistique uniforme, qui n'est plus l'hébreu, mais le celtique, d'où sont nés le grec, le latin, l'étrusque, le thrace, le germanique, le gau-

lois, la cantabre et la runique, voilà la thèse à la mode à laquelle va s'attacher un peu plus tard le nom de La Tour d'Auvergne. Cette vague de celtomanie atteint le livre d'Achard : on y voit expliqués par le celte, *capoun, charivari, clar* (glas), *mama, fifre,* ou encore *abregeat, accent, accoustar,* même *accusar* qu'on ne peut sans mauvaise volonté ou parti pris détacher du latin, changement de front à noter ici pour l'histoire de l'étymologie, — celtomanie d'ailleurs modérée, on ne répudie pas systématiquement le latin ou le grec. Ici, les indications étymologiques sont à la fois plus sobres et plus rares que chez Puget. Elles sont exprimées brièvement et sans commentaire et ne sont fournies que pour une minorité de mots, sans qu'on voie la raison du choix ou du privilège. Il n'y a pas là comme chez Puget une préoccupation majeure. Nous avons cité des mots, *mourre, mouillé, nouvé,* dont l'étymologie occupe longuement Puget; Achard passe et n'en dit rien. En d'autres occasions il propose son celtique. C'est une exception de les trouver d'accord comme à *lachugo* où tous deux renvoient au latin *lactuca.*

La composition des notices n'est pas conçue de la même façon chez l'un et chez l'autre. Achard introduit plus fréquemment des proverbes, des citations, des variantes dialectales, des termes propres à Arles, à Avignon. De plus les us et coutumes ou encore les institutions de Marseille ont ici leur place. Exemple : *gournau,* grenaut, poisson de couleur rouge... quand le grenaut ouvre la bouche, il découvre jusqu'à ses viscères; de là est venu le surnom de *gournau* donné aux Marseillais, qui sont sincères et portent leur cœur à découvert; — *censalagi,* on dit à Marseille censalage (pour courtage) qui n'est pas françois; — *logeo,* loge, on nomme ainsi la Bourse à Marseille, le lieu où les négocians s'assemblent. Il y a tout de même quelques rapports entre Achard et ses prédécesseurs. Reprenons quelques exemples déjà utilisés plus haut : comme Pellas et Puget, Achard cite *Lachugo longo,* — *redouno,* — *féro;* à *herbo,* Puget énumère et définit une trentaine d'espèces, Achard les reprend pour la plupart; à *pe* (*d*) il reprend les diverses expressions déjà rencontrées chez Puget, *ped de pouerc, ped blanc, ped drech,* et il ajoute *ped d'auquo,* pied d'oie, on a à Toulouse le pont de la reine *pe d'auquo.* A *patin,* il s'inspire de Puget, vieux soulier, du grec πατεω; à *macaroni,* comme Puget, il donne la composition du comestible et rappelle le grec macar ; mais à *pople,* il n'énu-

mère pas comme Pellas et Puget, les divers systèmes de gouvernement. Il a donc des concordances partielles, mais Achard sait en prendre, en laisser, en ajouter. Les devanciers sont des aides, non des modèles à suivre aveuglément.

*
* *

C'est la conclusion modeste qui ressort de nos diverses études. Chacun de ces faiseurs de dictionnaires, plus ou moins improvisés, plus ou moins qualifiés, a réagi à sa manière en partant d'une substance lexicale commune. Illustrons cela par un dernier exemple : Soit *cascavéu :* Pellas met grelot, sans plus; Puget dans un article assez long, décrit le grelot, le dérive de cascavellus, le rapproche d'un mot espagnol, donne le sens figuré, qui n'a pas de tête, et une locution : *sies un cascavelet,* mobilis, levis, dite à un enfant; Achard le définit comme Puget, sans indiquer l'étymologie, mais ajoute un dicton : Barbier sens glori, — Noutari senso écritori, — Et pelissier senso peou — Noun voueloun pas un cascaveou. Plus tard, J. Fr. Rey racontera le mouvement dit des *Cascavéus* en 1630, rappellera l'origine de l'expression attacher le grelot, et la fable bien connue de La Fontaine. Chacun a rempli la notice à son goût et ceux qui ont consulté les prédécesseurs ne se sont pas laisser asservir par eux. Mais au point de vue que nous dirions scientifique on ne constate aucun progrès : aucun ne prévaut sur l'autre.

Seconde conclusion : on estimera peut-être excessive l'importance que notre exposé attribue aux doctrines et aux données étymologiques du Père Puget et aussi d'Achard, surtout que les unes et les autres sont à nos yeux également caduques. Mais c'est cela justement qui est significatif. Ces lexicographes, formés par le XVIIIe siècle, en portent la marque et en sont le reflet, par ce besoin de rejoindre au moyen de l'étymologie la langue universelle, primitive ou prétendue telle. En regard et en contraste, ceux qui vont venir après n'en auront cure. Pour un J. Fr. Rey, amateur sans horizon, son indifférence est sans portée pour nous. Tout autre le cas de l'abbé Féraud, vers 1800 : dans un *Essai* préparé pour l'impression, mais resté manuscrit, visant ses prédécesseurs, il répudie sans ambages la recherche étymologique dont on a fait grand abus, dit-il; il a d'autres visées : fixer une graphie simple et adéquate, établir les bases d'une présentation comparative

des dialectes méridionaux, et même des autres langues néo-latines. Position nouvelle et très personnelle. Mais il va bien au delà : son objet est d'assembler des matériaux pour une *mécanique* des langues, et d'intégrer le provençal dans cette *grammaire générale* que les meilleurs esprits du temps se proposent d'édifier. Ainsi les vues d'ensemble se succèdent de génération en génération. Mais qu'ils fassent appel à l'hébreu, au celtique, ou au passé latin, tous ont abouti à traiter le provençal, non comme une valeur limitée à elle-même, mais comme une pièce dans un système. Sur le système on ne se mettra d'accord qu'au XIXe siècle.

A. BRUN.